

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE DES PENNES MIRABEAU**

SEANCE DU 22 FEVRIER 2023

N° 7X23

L'an deux mille vingt trois et le 22 du mois de Février à 18 heures

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale des Pennes Mirabeau, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Michel AMIEL, et après convocations régulièrement faites à domicile

Etaient présents : Mr Michel AMIEL – Mme Agnès PASQUALETTO-AMIEL – Mr Fabrice VEGA – Mme Rosy INAUDI – Mme Sylvia PENELET – Mme Mireille NELIAS – Mr Jean- Claude MARTIN – Mme Annie MARTIN – Mme Danielle MARRAS – Mr Jean COUPIER – Mme Véronique NELLI

Excusé(s) : Mme Audrey GIALLO – Mme Caroline TCHELEKIAN – Mme Emeline COCH – Mme FIORILE-REYNAUD Joëlle

Absent(s) :

Pouvoir(s) : 2

**Modification du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration du
CCAS**

- Par délibération en date du 24 Juillet 2020 (N° 5X20), le Conseil d'Administration a adopté le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration du CCAS des Pennes Mirabeau

- Compte tenu de la désignation d'une nouvelle Vice - Présidente (délibération N° 1x23) et d'un nouveau Vice - Président Délégué (délibération N° 2x23), et conformément à l'article 3 du Règlement Intérieur du CCAS

Il convient de modifier le chapitre 1, article 2 (page 3) du Règlement Intérieur comme suit :

« Conformément aux dispositions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration, dans sa séance du Mercredi 25 Janvier 2023, a élu en son sein :

- en qualité de Vice Présidente : Mme PASQUALETTO-AMIEL Agnès

- et en qualité de Vice Président Délégué : Mr VEGA Fabrice «

Le reste du document demeure inchangé

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

Se prononce comme suit :

- POUR : 13
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0



Le Président

Michel AMIEL